

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 31 janvier 2018

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Date de convocation : 13 janvier 2018

Secrétaire de séance : Sonia Séprez

Absents : Séverine Vie procuration à Pascal Drogrey, Denis Clerc procuration à Alain Labbez, Didier Camelin

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil du 13 décembre 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Délibération paiement dépenses d'investissement

Le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

2. Délibération transfert compétences eau

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence eau au 1^{er} janvier 2020 à la communauté de communes.

3. Devis SIDEC armoires électriques

Le conseil Municipal décide de renouveler 3 armoires électriques d'éclairage public vétustes pour un montant de 6059.13 €TTC 50 % sera prise en charge par le SIDEC. Reste à financer 3029.56€ par la commune.

4. Délibération étude AMDEC (analyse des modes de défaillance de leurs effets et de leur criticité) pour la station d'épuration

La loi du 21 juillet 2015, nous impose que les stations de traitements d'eaux usées fassent l'objet d'une analyse des risques de défaillance et de leurs effets ainsi que les mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles. Il convient de réaliser une étude, un devis global de 11 592€ afférent aux 4 communes concernées (Mesnay, Pupillin, Montigny et Arbois) nous a été transmis. Notre participation sera d'un maximum de 17%. (Estimation 2002) suivant la variation équivalent habitant d'aujourd'hui.

5. Devis réparation supprimeur

Le Conseil municipal retient le devis de Jura électromécanique pour un montant de 946.20€HT.

6. Délibération échange terrain Mr ROLET

Le conseil municipal, accepte d'échanger avec Mr ROLET Damien un terrain cadastré ZB 27 pour une superficie d'1.17 ha lui appartenant sur la commune de Mesnay, avec un autre terrain situé sur la parcelle BY 32 pour une surface de 1.63 ha pour la somme de 900€ Les frais seront à la charge de Mr ROLET,

7. Devis feux d'artifice

Le conseil municipal accepte le devis d'Arti-show d'un montant de 1441.60 € pour les feux qui auront lieu le mardi 17 juillet.

Questions diverses

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé au conseil municipal concernant les arrêts de bus. Le Maire bien conscient des problématiques, tente de trouver une solution auprès de la région et du transporteur pour le bien être de nos enfants.

Le Maire donne lecture d'un courrier de la Présidente du CALM, qui demande la possibilité d'intervenir au sein du conseil municipal. Réponse lui a été faite, le rôle de la commission animation est approprié pour débattre de ces questions. Une réunion aura lieu le 14 février prochain.

A noter dans vos agendas

Mardi 17 juillet : feux d'artifice

Lundi 30 juillet à 20h.00 : spectacle théâtre aux Regains par l'association Passelande.

Fin de séance